

Le Groupe de Puebla condamne la peine de prison contre Correa



Mexico, 9 avril (RHC)- Le Groupe de Puebla a condamné la peine de 8 ans de prison édictée par des tribunaux équatoriens contre l'ex-président Rafael Correa pour corruption présumée.

« Se servant des institutions judiciaires, des secteurs politiques réactionnaires s'attaquent de nouveau à l'ex-président Correa, obtenant une peine de 8 ans de prison et le privant de ses droits politiques pour 25 ans » a affirmé l'organisation dans un communiqué.

Le document assure que Correa est victime de "lawfare", une pratique judiciaire préconisée par la droite dans la région pour poursuivre des dirigeants de gauche moyennant des procès illégaux qui cherchent à inhabiliter leurs nouvelles candidatures politiques.

Le groupe explique que le lawfare est un mécanisme largement utilisé par des groupes politiques et des institutions pour annuler et poursuivre les opposants tout comme on l'a fait contre l'ex-président du Brésil Luiz Inacio Da Silva et contre l'actuelle vice-présidente de l'Argentine

Cristina Fernández.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/219302-le-groupe-de-puebla-condamne-la-peine-de-prison-contre-correa>



Radio Habana Cuba